

Ordre du jour	Synthèse des échanges
<p><b>Présentation du projet de la Maison du Cirque :</b> <b>Christian CURTY et Mathilde KOCH</b></p>	<p>L'ETAC (école des techniques et arts du cirque de Bourg-en-Bresse) a été créée en 1994, elle est issue de l'éducation populaire qui s'est développée autour de 3 valeurs fondamentales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vivre ensemble (entraide, coopération et solidarité)</li> <li>- La valorisation de la réussite (dépassement de soi, émancipation, prise de compte de la capacité de chacun).</li> <li>- L'ouverture artistique.</li> </ul> <p>La maison du cirque verra le jour sur le quartier du Pont des Chèvres à la rentrée 2022 avec pour ambition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un lieu de pratiques circassiennes amateurs</li> <li>- Imaginer un espace ouvert sur le territoire</li> <li>- Conforter son projet artistique et culturel</li> <li>- Affirmer sa dimension citoyenne et sociale</li> <li>- Oeuvrer au développement du territoire</li> </ul> <p>Des actions sont d'ores et déjà mises en place régulièrement sur le territoire les « fabrik à cirque » en proposant des ateliers parents-enfants et des spectacles sur le quartier.</p> <p>Pour en savoir plus sur le projet : <a href="https://fr.calameo.com/read/006554625a282f3e094cc">https://fr.calameo.com/read/006554625a282f3e094cc</a></p>
<p><b>Présentation des travaux du groupe de travail contrat de ville</b></p>	<p><b>Rappel des objectifs du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux conseillers citoyens de comprendre et de s'approprier le fonctionnement du contrat de ville.</li> <li>- Solliciter l'avis des conseillers citoyens sur les projets déposés dans le cadre du contrat de ville.</li> <li>- Permettre aux conseillers citoyens d'être représentés aux instances de décision du contrat de ville.</li> <li>- Inciter les conseillers citoyens à faire du lien entre les habitants des quartiers prioritaires « politique de la ville » et les projets déposés dans le cadre du contrat de ville sous différentes formes : diagnostic en marchant, participation à une action, proposition d'une action sur le territoire...</li> </ul> <p><b>Déroulement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Jeudi 12 novembre</b> : présentation du fonctionnement du contrat de ville.</li> <li>- <b>Mercredi 18 novembre</b> : présentation des 71 projets déposés.</li> <li>- <b>De fin décembre jusqu'au 11 janvier</b> : lecture des projets avec la grille d'analyse</li> <li>- <b>Jeudi 14 janvier</b> : mise en commun des retours sur les projets.</li> </ul>

	<p><b>Suite du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis des conseillers citoyens relayé auprès des porteurs de projets et des techniciens participants aux instances de suivi du contrat de ville.</li> <li>- Participation de deux représentants aux instances de suivi du contrat de ville</li> <li>- Rencontre de porteurs de projet qui ont particulièrement interpellé les conseillers citoyens pour mieux connaître leur projet.</li> </ul>
<p><b>Présentation des travaux du groupe de travail bilan renouvellement des conseils citoyens</b></p>	<p><b>Rappel des objectifs du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un bilan de la session 2018-2021 des conseils citoyens</li> <li>- Faire des propositions d'évolution et d'amélioration sur des thématiques identifiées</li> <li>- Préparer le renouvellement des conseils citoyens</li> </ul> <p><b>Déroulement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Proposition d'un questionnaire en ligne</b></li> <li>- <b>Mercredi 18 novembre :</b> Réflexion sur le rôle des conseils citoyens</li> <li>- <b>Mercredi 2 décembre :</b> Réflexion sur les thématiques à travailler en conseil citoyen et le fonctionnement</li> </ul> <p><b>Suite du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des travaux du groupe dans chaque plénière</li> <li>- Temps d'échange sur les propositions avec Fabrice CANET</li> <li>- Organisation d'un nouveau temps de travail sur le renouvellement</li> </ul> <p><b>Présentation des propositions du groupe de travail :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>* Rôle des conseils citoyens :</b></p> <p><b>1- Lien avec les habitants (+ relais auprès de la Ville) et les associations du quartier</b> (organisation de temps convivial au démarrage de la session pour connaître et se faire connaître, présentation du conseil citoyen à l'occasion d'une quinzaine citoyenne, organisation de diagnostic en marchant, présence sur des animations et temps forts sur le quartier...)</p> <p><b>2- Etre informé sur le quartier, la ville</b> (poursuite de la réception des infos travaux, l'adjoint référent vient présenter les projets du quartier...)</p> <p><b>3- Concertation/consultation sur les grands projets de la Ville</b> (être concerté en amont sur les projets importants de la Ville, être clair dans le niveau d'implication des conseils citoyens sur le projet, identifier les points du projet qui peuvent être mis en discussion ou non)</p> <p style="text-align: center;"><b>* Les thématiques à travailler et sous quelle forme :</b></p> <p><b>Groupe de travail par quartier, à l'initiative des conseils citoyens :</b> vie de quartier, vivre ensemble, solidarité, lien social, cadre de vie</p> <p><b>Groupe de travail en inter-conseils, à l'initiative des conseils citoyens :</b> solidarité, lien social et transition écologique</p> <p><b>Groupe de travail inter-conseils à l'initiative de la Ville :</b> développement modes doux, cadre de vie, sécurisation des déplacements, transition écologique, culture, éducation, urbanisme</p>

	<p><b>* A maintenir :</b></p> <p>Travail en inter-conseils Formations Travail en plénière sur un sujet défini</p> <p><b>* A créer :</b></p> <p>Réserver une page pour les conseils citoyens dans le magazine C'est à Bourg Proposer un temps convivial une fois par an Réaliser un livret « mon conseil citoyen a du talent »</p> <p><b>* A modifier :</b></p> <p>Plus de réunion inter-conseils Des zones géographiques à revoir Des réunions sans la présence des élus</p> <p><b>Les enjeux identifiés pour le renouvellement des conseils citoyens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- IDENTIFIER un rôle clair, partagé et reconnu pour les conseillers citoyens</li> <li>- DIVERSIFIER, pour rendre les conseillers citoyens plus représentatifs de la population</li> <li>- RESPONSABILISER pour permettre un fonctionnement plus ouvert, représentatif et autonome.</li> <li>- OUVRIR sur le quartier, sur les habitants sur les associations</li> </ul> <p><b>Propositions de principe d'évolution des conseils citoyens :</b></p> <p><b>* Rôle des Conseils citoyens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ambassadeur de la participation sur le quartier : relais d'information, rencontre avec les habitants et les associations du territoire...</li> <li>- Missionnés par la Ville pour rendre un avis, réaliser un diagnostic... sur une thématique identifiée et un calendrier précis</li> </ul> <p><b>* Composition-Fonctionnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le conseil citoyen est composé : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un collège habitant sans limite de nombre</li> <li>• d'un collège associations sur volontariat ou sollicitées par les conseils citoyens</li> </ul> </li> <li>- Le bureau est le cœur du fonctionnement du conseil citoyen (il prépare l'ordre du jour des plénières, propose des actions pour la rencontre des habitants...) et se réunit régulièrement pour dynamiser le conseil citoyen.</li> <li>- Le travail en inter-conseils est organisé et favorisé</li> <li>- Une enveloppe financière de fonctionnement est mise à disposition des conseils citoyens pour leur permettre de financer des actions, animations, formations... (enveloppe qui remplace le Fonds de Participation des Habitants).</li> </ul>
<p><b>Présentation du groupe de travail budget participatif</b></p>	<p><b>Rappel des objectifs du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un bilan du CCPT (comité consultatif de programmation des travaux)</li> <li>- Identifier les rôles du conseil citoyen dans la mise en œuvre et le suivi du budget participatif</li> <li>- Tester les principes donnés par la Municipalité au budget participatif auprès des habitants</li> </ul>

	<p><b>Déroulement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Proposition d'un questionnaire en ligne pour faire le bilan du CCPT.</b></li> <li>- <b>Jeudi 26 novembre :</b> Présentation des étapes d'un budget participatif et réflexion sur l'âge des déposants.</li> <li>- <b>Jeudi 10 décembre :</b> Réflexion sur le rôle des conseils citoyens dans le budget participatif</li> </ul> <p><b>Suite du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des travaux du groupe dans chaque plénière</li> <li>- Temps d'échange sur les propositions avec Fabrice CANET</li> <li>- Organisation d'un nouveau temps de travail sur les critères d'éligibilité</li> </ul> <p><b>Définition d'un budget participatif :</b> Un budget participatif est un dispositif permettant d'associer des citoyens non élus à l'allocation des finances publiques. C'est une enveloppe budgétaire identifiée permettant de financer des projets proposés et votés par les habitants.</p> <p><b>Les étapes du budget participatif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les habitants déposent leurs projets</li> <li>- La commune étudie leur recevabilité</li> <li>- Les habitants votent pour leurs projets préférés</li> <li>- Annonce des projets gagnants</li> <li>- Réalisation des projets par la commune et les habitants</li> </ul> <p><b>Présentation des propositions du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mineurs doivent pouvoir déposer et voter pour les projets</li> <li>- Le dépôt de projet collectif est à favoriser</li> <li>- Le conseil citoyen a un rôle dans la <u>mise en œuvre</u> du budget participatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la réflexion sur l'âge des déposants, proposition de rôle pour le CC, échange sur les critères d'éligibilité</li> <li>• Promotion du budget participatif auprès des habitants</li> </ul> </li> <li>- Le conseil citoyen a un rôle dans <u>le suivi</u> du budget participatif <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide technique au dépôt des projets auprès des habitants</li> <li>• Participe à la commission d'éligibilité</li> </ul> </li> <li>- Participe à l'évaluation</li> </ul> <p><b>Synthèse des échanges suite à la présentation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment de perte d'un dispositif où les conseillers citoyens étaient pleinement impliqués</li> <li>- Bien identifier la place de chacun</li> <li>- Communication sur le dispositif importante</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<b>Séance plénière : Mardi 6 avril à 18h30</b>

## Les participants :

Ville de Bourg-en-Bresse	Béatrice MORIN (co-animatrice élue), Leslie COBO-MOREL (animatrice citoyenneté)
Conseillers citoyens	Marie Rose GROSJEAN, Alain MICHEL, Pascaline RODET, Michelle MIGNON
Excusés	Françoise LESPRIT
Invités	Christian CURTY et Mathilde KOCH (Ecole des Techniques et Arts du Cirque)